

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 28 mars 1867

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 28 mars 1867, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45547>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination 87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin prie Favre de le conseiller dans l'affaire. Il met en relation la fondation du Familistère et les procès qu'on lui intente. Il annonce à Favre qu'il reçoit à l'instant une dépêche télégraphique l'informant qu'il a été condamné par le tribunal de Charleville à verser des dommages et intérêts à Corneau frères. « Je me souviens qu'un jour, en me parlant de ma grosse affaire, vous m'avez dit que mes juges verraient défavorablement pour moi que je me sois occupé d'autre chose que d'industrie (de spiritisme). Qu'en sera-t-il si l'un de ces jours je prends place dans le monde philosophique avec la prétention de poser dans des écrits la base et les lois naturelles de la morale et de la religion de l'humanité

? »

SupportPlusieurs passages de la lettre (folio 472r) sont soulignés ou repérés dans la marge au crayon bleu.

Mots-clés

[Conflit](#), [Consultation juridique](#), [Édition](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités[Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation3 p. (471r, 472r, 473v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lundi le 28 mars 1864 471

et Monsieur Jules Favre

Monsieur

Vous êtes dans l'ouïe un instruteur
au 1^{er} étage sur la touraine que pris
la mansarde chinoise que me suscitent
un operasie d'industrie que ai suivi de
mes mains. un tel fatalité semble
appuyant sur moi que votre sympathie
plus forte tient ou n'aient pas d'
trop grande en conçue les effets

longue qui fait mon entrée dans
le domaine des idées militantes par la
fondation de l'Amicale je m'attendais
bien à des difficultés toutes les choses nouvelles
en entraînent après elle mais je ne
penseais qu'en quelques semaines à traduire tout
par des tribulations aussi vulgaires et
que ce serait que des proses susciter par
l'envie et la malhonneur des personnes
que je m'aurais parisiens de faire avec
ambition une place suffisante
dans votre univers et votre estime
pour me permettre de vivre votre attention
et vos conseils sur tous les obstacles qui
m'entouraient et que une que je m'
dissois à affronter, mais vous
avez si peu!

je suis ici à ma tête une imprimeur
photographique, manonne la partie
du phare à charlville dans lequel
j'ais le droit réservé de la faire
pour moi et un expert qui me
donnant raison sur tous les points
les juges veulent d'arrêter l'appel
qu'ils ont ordonné et me condamnent
à des dommages et intérêts entre mes
avocats et moi.

je me souviens que pour ce m.
parlant de ma grosse affaire vous m'avez
dit que mes juges seraient défavorablement
pour moi que je me suis occupé d'autre
chose que d'industrie (de spéculations) quin
seulement à l'heure des faits je prends
place dans le monde philosophique
avec la prétention de poser dans des
critiques la base et les lois naturelles de
la morale et de la religion de
l'humanité, jusqu'au mes propos ont
fait obstacle à la publication de
mes travaux dans un ou deux journaux
mais comme ils menaient à certaines
je dois prendre un parti je m'occupai
bien en cause être alors quand vous
en aurez le temps car je me demande
si je dois garder l'Basin ou me
défroisser

mais en attendant me rendez
vous le service de vous charger

874

quelque bout de l'affaire de mon
- - - - -
- - - - -

Wauchope agree mes documents
sur certains

John J.